

Sanvignes-les-Mines, le 23 juin 2022

Le Conseil Municipal se réunira le :

Lundi 4 juillet 2022, à 18 heures 30,  
en Mairie, salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

- Appel nominal
  - Désignation du secrétaire de séance
  - Adoption du compte rendu du conseil municipal du 30 mai 2022
  - Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.
- **Personnel - Rapporteur : Jean-Claude LAGRANGE**
- Tableau des effectifs au 11 juillet 2022
  - Frais de déplacement des agents en mission
  - Annualisation du temps de travail : précisions des bornes horaires
  - Service centre social, animation et local jeunes : temps d'équivalence
- **Affaires financières - Rapporteur : Viviane PERRIN**
- Tarifs : restauration scolaire, centre social, local jeunes, périscolaire et centre de loisirs, école de musique
- **Culture - Rapporteur : Claire BRUNEL**
- Partenariat culturel intercommunal 2022
- **Questions communautaires - Rapporteur : Armando DE ABREU**
- **Questions diverses**



Jean-Claude LAGRANGE,



Maire de Sanvignes-les-Mines.